

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **onzième jour d'octobre 2011**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

11-10-295 **Approbation du procès-verbal**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 12 septembre 2011.

ADOPTÉE

11-10-296 **Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie**

Avis de motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement établissant un code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil de la Ville de Princeville.

11-10-297 **Délégation à la table des aînés de la MRC de l'Érable**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise la délégation des conseillers Rock Paquin et Serge Bizier à la table des aînés de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

11-10-298 **Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 13-09-2011 au 10-10-2011	
- nos M1048 à M1053 & 29134 à 29190	142 985,40 \$
- nos 28743	annulé

- dépôts salaires des périodes 201136 à 201139

ADOPTÉE

11-10-299

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 11 octobre 2011

- nos 29191 à 29320 785 584,22 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville : Festival du cheval et la Maison des Jeunes La Fréquence.

11-10-300

Renouvellement des assurances de dommages

ATTENDU les recommandations de René Laporte et associés, suite à sa négociation avec l'assureur pour le renouvellement du portefeuille d'assurances générales;

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de retenir l'offre de B.F. Lorenzetti qui se détaille comme suit, et ce, pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 30 novembre 2012 :

- Assurance responsabilité municipale et autres assurances (biens, bris de machines, délits, responsabilité civile primaire et complémentaire, automobiles) pour une prime totale de 38 760 \$ avant taxes;

Il est également résolu de verser à l'Union des Municipalités du Québec les quoteparts des deux fonds de franchise soit :

- 6 146 \$ en biens
- 15 646 \$ en responsabilité,

ainsi que les frais et honoraires.

La trésorière est autorisée à effectuer les paiements au courtier B.F. Lorenzetti et à l'Union des Municipalités du Québec.

ADOPTÉE

11-10-301

Règlement no 2011-199 modifiant le règlement no 2006-113 concernant la tarification pour les demandes d'informations au rôle d'évaluation

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-199 modifiant le règlement no 2006-113 concernant la tarification pour les demandes d'informations au rôle d'évaluation.

ADOPTÉE

11-10-302

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 2009-168

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement modifiant le règlement no 2009-168 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir

d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence afin d'y ajouter le chef d'équipe au service des travaux publics.

11-10-303

Nomination au comité de santé et sécurité au travail

ATTENDU QUE ce conseil désire nommer un nouveau membre au sein du comité de santé et sécurité du travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de nommer M. Daniel Morin comme membre du comité de santé et sécurité au travail de la Ville de Princeville conjointement avec M. Jocelyn Sévigny pour le secteur loisir.

ADOPTÉE

11-10-304

Mandat à l'UMQ pour l'achat de carburants et mazouts en vrac

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats pour un achat regroupé de carburants et mazouts en vrac, et d'adjuger un contrat après avoir procédé à une demande de soumissions;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

ATTENDU QUE les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.2 du *Code municipal* permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité désire se joindre à cet achat regroupé pour se procurer les différents types de carburants et de mazouts identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités;

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard et résolu unanimement:

QUE la Municipalité confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015 (contrat de deux ans, plus une année optionnelle) et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents hydrocarbures et mazouts en vrac, nécessaires aux activités de notre Municipalité;

QUE des contrats d'une durée de deux (2) ans plus une (1) année additionnelle en option, pourront être octroyés selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable. Advenant que l'année d'option ne soit pas appliquée, une nouvelle résolution sera requise;

QUE la Municipalité s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

QU' un contrat d'une durée de deux (2) ans plus une (1) année additionnelle en option, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel

d'offres et de la loi applicable. Advenant que l'année d'option ne soit pas appliquée, une nouvelle résolution sera requise;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Municipalité s'engage à payer trimestriellement à l'UMQ, un frais de gestion tel que défini dans la lettre de demande d'adhésion faisant partie du dossier d'adhésion à fournir à l'UMQ.

ADOPTÉE

11-10-305

Ratification d'un mandat de caractérisation environnementale de la fondation de la rue Saint-Georges

ATTENDU QU'une offre de service a été déposée par les Services EXP inc. pour la caractérisation du secteur de la nouvelle rue Simard;

ATTENDU QUE deux autres séries de tests et analyses ont été requis;

ATTENDU QUE le coût total des services a dépassé 15 000 \$, montant maximum auquel le directeur général est autorisé d'approuver;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de ratifier la dépense occasionnée pour faire effectuer par les Services EXP inc. la caractérisation environnementale du secteur de la nouvelle rue Simard soit un montant total de 16 378,00 \$ avant taxes;

QUE le financement de cette dépense s'effectue comme suit :

- 6 775 \$ à même le règlement d'emprunt no 2011-196;
- la différence à même les activités financières.

ADOPTÉE

11-10-306

Location de machinerie pour déneigement – Saison 2011-2012

ATTENDU l'offre de service transmise par l'entreprise Ferme Somerset inc., pour la fourniture d'un équipement roulant pour l'enlèvement de la neige;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire procéder à la location d'un tracteur Fendt 936 année 2008 de 345 HP PTO avec un poste inversé, équipé à l'arrière d'un souffleur Contant de 112 " de larges avec chute télescopique et tambour rotatif d'une capacité de 3000 tonnes à l'heure, équipé à l'avant d'une grappe à angle ainsi que d'une aile de côté;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que ce conseil autorise la location d'un équipement roulant pour effectuer l'enlèvement de la neige auprès de Ferme Somerset inc. au montant de 105.00 \$ pour les 75 premières heures et de 100.00 \$ pour les heures subséquentes.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le premier versement correspondant aux 75 premières heures à 105.00 \$ / heure au cours du mois de décembre 2011.

ADOPTÉE

11-10-307

Entretien des chemins d'hiver – Contrat avec la Paroisse de Plessisville

ATTENDU QUE ce conseil désire s'entendre avec la municipalité de la Paroisse de Plessisville pour effectuer l'entretien d'hiver du sixième rang Est de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'entretien d'hiver du sixième rang Est de la Ville de Princeville à la municipalité de la Paroisse de Plessisville au montant de 1 700 \$ pour une distance de 0,57 km.

QUE cet entretien de chemin d'hiver n'inclut pas la fourniture d'une souffleuse à neige.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer le susdit contrat.

ADOPTÉE

11-10-308

Entretien des chemins d'hiver – Contrat avec la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax

ATTENDU QUE ce conseil désire s'entendre avec la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax pour effectuer l'entretien d'hiver du chemin des Pointes de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'entretien d'hiver du chemin des Pointes de la Ville de Princeville à la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax au montant de 2 400 \$ pour une distance de 1,2 km.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer le susdit contrat.

ADOPTÉE

11-10-309

Déneigement des kiosques postaux - Domaine Paquet

ATTENDU QUE ce conseil désire procéder à l'octroi du contrat pour le déblaiement de la neige de l'aire des deux kiosques postaux situés dans le secteur du Domaine Paquet;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que ce conseil accorde le contrat de déneigement des deux kiosques postaux situés au Domaine Paquet à Mathieu Marcoux pour une somme de **325 \$ taxes incluses** pour la saison 2011-2012.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer le susdit contrat.

ADOPTÉE

11-10-310

Réception du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville prenne acte de l'adoption et de l'envoi par la MRC de l'Érable du Schéma d'aménagement et de développement révisé;

QU'elle réitère auprès la demande des trois points suivants qui ont été omis dans la version finale;

- l'exclusion de la zone agricole des lots adjacents au Parc multisports, c'est-à-dire les lots 246-1, 245-1-P et 244-P, rang 9;
- l'exclusion d'une bande de 60 mètres le long du boulevard Carignan Est;
- la délimitation d'un îlot déstructuré le long de la rue Saint-Jacques Ouest dans la zone agricole permanente;

De faire parvenir la présente résolution à la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

11-10-311 **Adhésion annuelle 2012 à Tourisme Érable**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville acquitte la cotisation annuelle 2012 au montant de 200 \$ à Tourisme Érable.

ADOPTÉE

11-10-312 **Aide financière à la Maison des Jeunes La Fréquence inc.**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil accorde une subvention de 10 000 \$ à l'organisme la Maison des Jeunes de Princeville «La Fréquence inc.» pour ses activités 2011.

ADOPTÉE

11-10-313 **Versement de la commandite au Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville**

ATTENDU l'entente intervenue avec le Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de verser le 1^{er} versement de la commandite pour la saison 2011-2012 prévue à l'entente au montant de 8 000 \$.

ADOPTÉE

11-10-314 **Règlement no 2011-200 décrétant une dépense et un emprunt de 380 000 \$ pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel au Parc multisports**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-200 décrétant une dépense et un emprunt de 380 000 \$ pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel au Parc multisports.

ADOPTÉE

Subvention d'heures de glace au Hockey mineur de Princeville – Saison 2011-2012 – reporté au mois prochain.

Subvention d'heures de glace au Club de patinage artistique de Princeville – Saison 2011-2012 – reporté au mois prochain.

11-10-315

Aide financière au Tournoi provincial Bantam-Midget

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de contribuer à l'organisation du Tournoi Provincial Bantam/Midget Desjardins – Édition 2012 par l'octroi d'un montant de 500 \$ pour l'achat de médaillons et bannières, de plus la Ville assume les frais postaux.

ADOPTÉE

Journée Bouger en famille – remerciements.

11-10-316

Chorales Les Amis de l'Art

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser une aide financière au montant de 100 \$ à la Chorale «Les Amis de l'Art» de Princeville.

ADOPTÉE

11-10-317

Moisson Mauricie-Centre-du-Québec

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de verser une aide financière au montant de 500 \$ à Moisson Mauricie-Centre-du-Québec.

ADOPTÉE

Air Médic – classé.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

11-10-318

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

